

COMPTE RENDUDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Mercredi 14 décembre 2016
MJC

Présents : M. Daniel BERTRAND, Mme Renée BILLARD, M. Jean-Paul CAMPIONE, M. Bernard CHANTEBOUT, M. Alain COSTES, M. Patrick COUDEYMAT, Mme Dorothée DAHY, Mme Annie DAMY, Mme Céline DESTREMAUT, Mme Sylvie DEVILLIERS, M. Thierry DEVILLIERS, Mme Danièle DHIMA, M. Olivier DUBLY, M. Patrick DZIURA, M. André FOUGASSIÉ, Mme GIORDA, Mme Valérie JANNOT, Mme Michèle LAHAYE, Mme Paulette LENORMAND, Mme Karine MARLE, Mme Nathalie MANDOKI, M. Xavier NICOD, M. Jean-François OLIVIER, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, M. Gérald PÉCASTAINGS, Mme Annick QUIGNON, M. Fabien RASTELLO, Mme Danièle ROUGET, M. Robert SIMONIN, Mme Gisèle TERSOU, Mme Anne WAWRZYNIAK,

Excusé : M. Pierre GOUDENEGE, Mme et M. ELETER,

Élus :

Mme Marion VEDRINE, adjointe au maire chargée du quartier centre,

M. André BIASI, conseiller municipal délégué à l'accueil des nouveaux Palaisiens,

Services municipaux : M. Sébastien MASSON, Service vie locale,

Présidente de séance : Mme Marie-Françoise OPPENEAU,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service vie locale

INTRODUCTION

a) Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, adjointe chargée du quartier Centre.

b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

Mme Maire-Françoise OPPENEAU est présidente de séance.

c) Validation du compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2016.

Une correction est apportée à une question diverse sur la signalisation au sol et la synchronisation des feux de l'avenue des Alliés / chemin de l'Épine Montain.

Le compte-rendu est validé.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Continuité des pistes cyclables entre Palaiseau et Massy.

M. Gilles CORDIER, conseiller municipal chargé de la circulation et du stationnement, est retenu ce soir et prie les membres du conseil de quartier de l'excuser.

Mme VEDRINE informe que les réseaux cyclables sont gérés par la CPS. Ils constituent un réseau de 133 km d'itinéraires doux coordonnés sur plusieurs axes majeurs :

- Un axe Est-Ouest « fond de vallée » qui sera enrichi à court terme par de nouvelles liaisons afin de relier les pistes cyclables existantes. D'autres, à moyen et long terme, renforceront le maillage.
- Un axe Est-Ouest sur le Plateau qui suit le TCSP en continu. Des liaisons douces entre le Plateau et la vallée seront créées, ainsi que de nouvelles boucles afin de desservir les nouvelles constructions sur le Plateau.

Compte-rendu validé par le Conseil de quartier

- ✚ Deux participants interviennent pour signaler une défaillance d'éclairage public de la piste cyclable du TCSP, notamment au passage sous le pont. Mme VEDRINE répond que cet éclairage est de la compétence du Département et relaiera ces remarques.
- ✚ Une participante remarque que des voitures stationnent parfois sur les voies cyclables et les trottoirs.
- ✚ Mme VEDRINE informe de l'existence d'une voie cyclable sur le carrefour de la Mesure en suivant la voie du TCSP. Il n'est parfois pas possible de créer des voies cyclables à des endroits qui n'ont pas été conçus pour en accueillir. En effet une piste cyclable doit respecter des normes, notamment de largeur. Mme VEDRINE ajoute la notion du coût des aménagements à ne pas négliger.
- ✚ Une participante fait remarquer l'absence de parkings spécifiques aux vélos à proximité des gares pour faciliter l'inter-modalité des moyens de transports.
- ✚ M. PÉCASTAINGS évoque l'idée d'un aménagement de circulations douces entre le Plateau et la vallée côté centre. Il y en a bien un du côté de Lozère, mais pas au niveau de la gare de Palaiseau-Villebon. Mme VEDRINE répond que des aménagements seront prévus pour accéder aux gares.
- ✚ Une participante rappelle que le pont Pierre François Nicaise a des trottoirs particulièrement étroits. Mme VEDRINE répond qu'il en a déjà été question plusieurs fois en réunion de conseil de quartier et que la réponse à ce constat demeure la même : il n'est pas question pour la RATP d'élargir ce pont. Tous les usagers se sont par ailleurs adaptés à sa configuration.
- ✚ Une participante fait connaître un problème de stationnement gênant la circulation piétonne à l'angle de la rue Morère et de la rue de Paris, aggravé à l'occasion des jours de marché. Les plots empêchant le stationnement restent fréquemment sortis de leur encoche.

b) Présentation des balades urbaines par M. André BIASI, conseiller municipal chargé de l'accueil des nouveaux Palaisiens.

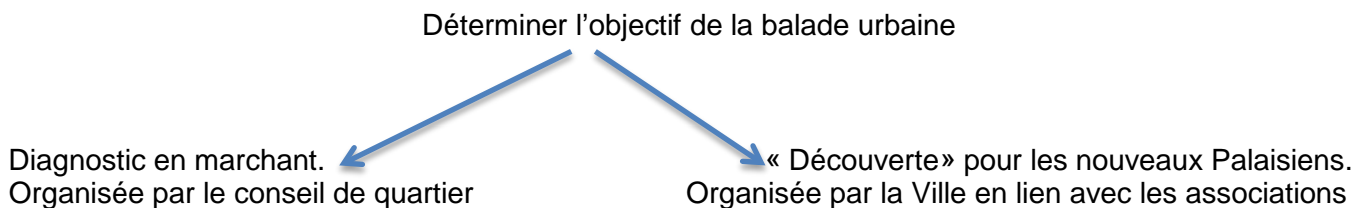
La balade urbaine est une méthode d'observation collective et conviviale sous forme de balade de terrain, pendant laquelle des atouts, faiblesses, problèmes sont discutés. Il s'agit également de recenser les besoins, mais également les points de satisfaction d'un site.

Les balades urbaines sont l'occasion de parcourir le quartier à pied afin de relever toutes les propositions et questions des habitants liées à la vie quotidienne, de faire le point sur des aménagements réalisés et de présenter les projets du quartier. L'objectif est de croiser les regards entre participants, qu'ils soient habitants, techniciens de la ville, élus, en reconnaissant les capacités d'expertise de chacun.

Les balades urbaines peuvent permettre de faire découvrir un patrimoine à de nouveaux arrivants dans la commune et peuvent se préparer et se réaliser avec les associations. L'ensemble des habitants du quartier sont invités à participer à la balade urbaine.

La préparation du parcours doit permettre de découvrir différents lieux du quartier, problématiques, mais également qui méritent d'être mis en avant. L'ensemble d'un quartier ne peut être visité en une seule balade urbaine d'où la nécessité de bien réfléchir au parcours (problématique, facilité de circulation...).

Deux mois avant chaque visite, le choix du parcours est défini par le conseil de quartier qui le communique à la Ville afin de préparer la visite avec les services concernés.



Conseil de quartier CENTRE Réunion du 14 décembre 2016

M. RASTELLO pose la question des relations entre les balades urbaines et la commission circulation-stationnement au Centre, qui selon lui, a du mal à démarrer : comment empêcher le double-travail?

Des participants créent un groupe de travail sur la préparation des balades urbaines :
Dorothee DAHY, Gérald PÉCASTAINGS, Thierry DEVILLIERS, Anne WAWRZYNIAK.

c) Présentation de la « Journée citoyenne » par M. André BIASI, conseiller municipal chargé de l'accueil des nouveaux Palaisiens.

Le concept de la Journée citoyenne tient dans la mobilisation bénévole des habitants d'une commune ou d'un quartier pour réaliser un chantier d'amélioration de leur cadre de vie. C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus et des services. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. La journée citoyenne est un moment privilégié d'échange et de partage favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants, élus et associations et contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

M. PÉCASTAINGS pose la question de savoir qui couvre en cas d'accident dans ce genre d'événements.

2. Travaux des commissions :

a) Commission inter-quartiers « Investissements ».

M. MASSON présente les 3 projets retenus pour l'année 2016 par la commission Investissements qui s'est réunie et a finalisé ses travaux pour cette année le 10 octobre 2016.

- Cheminement piéton dans le square du Pileu

Matérialisation d'un parcours emprunté par les promeneurs,

- ✓ Matérialisation d'un parcours emprunté par les promeneurs,
- ✓ Entre la rue des Billancourtois/rue du square du Pileu et la rue du Lac/rue du square du Pileu,
- ✓ Revêtement en stabilisé et bordures en grès sur les nez de marche,
- ✓ Bordures en grès sur les deux rives du cheminement,
- ✓ Bordures en bois de type rampe disposées en fractionnement,
- ✓ Le chiffrage de cet aménagement s'élève à 39.250 € TTC.

Un premier projet avait été présenté par les services en commission Investissement. Les participants ayant demandé des modifications, un second projet, plus abouti, a été présenté et définitivement validé par les participants lors de la réunion du 10 octobre.

- Plantation d'herbes aromatiques en libre service

Des jardinières expérimentales de plantes aromatiques seront réparties sur le territoire de la Ville et seront à disposition des habitants. La commission « inter quartier » a validé la plantation d'herbes aromatiques à titre expérimental, dans chacun des secteurs des conseils de quartier. La commission a accepté de confier les choix des plantes aromatiques et des emplacements aux services techniques. Une communication pédagogique par panneaux sera à prévoir, afin d'informer les habitants sur les plantes aromatiques comestibles, leur usage, et sur la possibilité de se servir. Pour le quartier du Centre, ces herbes aromatiques seront placées dans les massifs derrière la mairie, ou place de la Victoire, face au tribunal d'Instance.

- Plaques patrimoniales :

Poursuite du projet impulsé en 2015.

b) Commission « dénomination des rues ».

M. MASSON rappelle que quatre nouvelles voies et places nées avec l'aménagement en cours du campus sur le Plateau, attendent d'être nommées. Un appel à participation des Palaisiens a été lancé

de juin à septembre via le site de la Ville et le Palaiseau Mag'. Les suggestions devaient avoir un lien avec les sciences ou le territoire.

42 propositions de dénomination ont été présentées à la commission réunie le 17 octobre 2016, ouverte au Conseil Consultatif de la Jeunesse (C.C.J.). Une sélection de 11 propositions sur les 42 sera soumise au vote du conseil municipal.

M. MASSON précise que d'autres voies feront l'objet de dénomination.

3. Questions diverses.

- ✚ Une participante signale une difficulté de circulation au niveau de l'angle de la rue du Docteur Morère et l'avenue du 8 mai 1945.
- ✚ Sur la question du stationnement, une commission composée de 5 participants existe au sein du conseil de quartier. Mme OPPENEAU et M. PÉCASTAINGS rejoignent ce groupe de travail.
- ✚ Mme OPPENEAU fait remarquer que le temps de stationnement payant à proximité de la gare de Palaiseau est à la fois trop étendu (2 heures pour des courses de proximité) et trop court (6h pour les personnes qui travaillent). Par conséquent les véhicules se reportent sur d'autres zones et saturent la capacité de stationnement. Mme VEDRINE informe qu'une offre de stationnement sera réfléchi lors de l'urbanisation de l'îlot Ferrié et informe d'ores et déjà qu'il n'y aura pas de construction souterraine.
- ✚ La question de la création d'un escalier entre le boulevard Bara et le quai du RER est posée. Mme VEDRINE répond que pour l'heure, la Ville est en négociation avec la RATP pour régler le problème de l'affaissement. À cette occasion, l'hypothèse d'un escalier sera présentée.
- ✚ M. PÉCASTAINGS poursuit en évoquant l'hypothèse de créer un escalier entre la rue Alexandre Néreau et le quai du RER (du côté du théâtre de la Passerelle). Le problème d'une double entrée et d'une double sortie à une station de RER est soulevé. En effet cette configuration facilite les actes de délinquance.
- ✚ Une participante signale une voirie en mauvais état rue Pasteur et demande si sa réfection est d'actualité. Mme VEDRINE prend note de la question car le budget voirie n'est pas encore voté.
- ✚ Une participante évoque la portion de trottoir bloquée du boulevard Bara en raison de l'affaissement et propose de laisser ouverte la circulation piétonne et de neutraliser le stationnement par les jardinières. Le trottoir de ce côté est plus en sécurité que celui de l'autre rive du boulevard. Mme VEDRINE avait déjà noté cette idée lors du dernier conseil de quartier et l'a transmise aux services techniques pour étude.
- ✚ M. DEVILLIERS pose la question des arbres abattus (ancien chemin de Villaine) sous le pylône.
- ✚ Une participante signale le non fonctionnement du feu de traversée avenue des Alliés-boulevard Bara.
- ✚ Une question est posée à propos des navettes de transports en commun entre le quartier Galliéni et le centre de Palaiseau. Mme VEDRINE répond que les navettes existantes sont prolongées jusqu'à la fin de l'année. Une nouvelle ligne est prévue entre le Plateau et le centre ville mais pour des raisons financières, la commune ne pourra pas bénéficier d'un maillage de transports en commun idéalement souhaité.
- ✚ Un participant signale le besoin d'un abri bus à l'arrêt sur le pont Doumer.
- ✚ Un participant informe que le bus de la ligne 1 s'arrête à certains arrêts pour le transport des scolaires. Le fait que cet arrêt n'est pas systématique génère des oublis de desservir l'arrêt Galliéni. Ce participant demande que le bus s'y arrête systématiquement et à toutes les tranches horaires.
- ✚ Une participante demande s'il est possible pour les Palaisiens d'emprunter la navette gratuite de Massy par le chemin des Bœufs. Mme VEDRINE répond par l'affirmative.
- ✚ Une participante fait part d'un besoin d'un arrêt supplémentaire marqué par le bus de Villebon passant par la gare de Palaiseau-Villebon au niveau du stade Collet.
- ✚ Une participante signale qu'une association religieuse occupant une salle municipale a tracté à proximité d'un établissement scolaire et que cela mérite une certaine vigilance.

- ✚ Mme MANDOKI fait part d'un courrier qu'elle a reçu de la part du bureau Veritas en vue des travaux du Grand Paris. Mme MANDOKI a répondu à un questionnaire et souhaite obtenir de plus amples information sure cette démarche.
- ✚ Un participant évoque le sujet des nids de frelons (asiatiques ?) rue Pasteur et rue Branly, et souhaite prendre connaissance des interventions prévues.
- ✚ Un participant regrette le manque d'harmonisation esthétique des devantures de la rue de Paris. Mme VEDRINE répond que ce sujet sera revu dans le cadre de la révision du PLU.
- ✚ Un participant signale qu'un bac d'apport volontaire au niveau de la rue des Alliés (Leclerc drive), est vidé le vendredi matin en pleine heure de pointe et gêne la circulation déjà saturée. Il propose de décaler l'heure de cette intervention.
- ✚ . Mme DESTREMAUT informe l'assemblée de la décision du Conseil Municipal qui a voté le 12 décembre la fusion des 3 écoles du centre-ville entraînant la fermeture de la maternelle Bara. Selon elle, ce vote a eu lieu malgré un avis défavorable de tous les Conseils d'écoles concernés, le mécontentement de parents et palaisiens via une pétition et des rassemblements et malgré l'inquiétude exprimée par les enseignants. Mme VEDRINE rappelle que cette décision de regroupement a été prise après concertation entre la Ville, les enseignants, l'Education Nationale et les parents d'élèves. Ce regroupement répond à la nécessité de simplifier et fluidifier l'offre scolaire en centre-ville. Mme VEDRINE rappelle également que la nouvelle école créée permettra de scolariser dans de meilleures conditions les enfants. Mme DESTREMAUT indique que plusieurs projets immobiliers sont prévus dans le centre-ville dont 70 logements à la ruelle des Marais. Ces projets immobiliers vont augmenter la population du centre-ville et risquent selon elle d'entraîner une surcharge au niveau des classes avec l'impossibilité d'ouvrir de nouvelles classes sans toucher aux classes ressources (BCD, salle d'art plastique, salle informatique,...) qui sont primordiales pour les écoles. Mme VEDRINE assure à nouveau, et comme cela a déjà été stipulé en conseil de quartier et lors de la concertation, que le projet tient compte de ces projections. Selon une intervenante les enseignants et parents n'ont pas été entendus et des questionnements restent encore sans réponse. Mme VEDRINE rappelle à nouveau que plusieurs réunions de concertation ont été longuement menées avec les parents d'élèves et que l'ensemble des questionnements ont été abordés.
- ✚ Un participant pose la question des illuminations de Noël moins abondantes que dansle passé, notamment route de Villaine. Mme VEDRINE répond que la Ville a revu son budget « illuminations » à la baisse dans un souci d'économie.
- ✚ Une participante signale que la salle des Champs Frétauts ne dispose pas d'accès aux personnes en situation de handicap. Mme VEDRINE le regrette, mais cette salle appartenant au bailleur, la Ville n'a pas la compétence d'en faire installer un.

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

- Les circulations douces
- Îlot Férié
- Les balades urbaines
- Plan de sauvegarde des commerces